





M. Crémieux insiste. Avez-vous montré votre doigt noirci? M. le président: Ce n'est que quand j'ai vu mon doigt noirci...

plète sur un point peu important au fond, surtout lorsqu'on se rappelle que c'est la défense de M. de Beauvallon qui, à Rouen, a elle-même fait connaître le fait. La partie civile...

Vers une heure ou une heure et demie, impatient de savoir si l'affaire était terminée, si même elle avait eu lieu, je me suis rendu chez M. de Beauvallon. Il était au bois de Boulogne...

mais il ne s'était ouvert avec son ami sur cette circonstance, dans la crainte de le placer dans une alternative embarrassante. (Mouvement.)

CHRONIQUE

DÉPARTEMENTS

DROME (Valence), 9 août. — On n'a pas oublié les horribles détails de l'accusation portée contre Grégoire Perrinat, accusé tout à la fois d'avoir tué sa mère, sa sœur...

